

- jeunesse
- éducation
- économie
- équipement
- enfance
- culture
- environnement

## A l'heure de la rentrée.

Judi 1 er Septembre, c'était l'heure de la rentrée scolaire. Cette année, l'école compte 84 élèves. Après un temps convivial avec les parents, il était temps de se remettre au travail. Nous souhaitons une très bonne année scolaire aux enfants, aux enseignants et aux parents.



©clsabelle Carlu

## Ecole : Un retour sur la fin d'année scolaire bien chargée

### Une sortie à la caserne des pompiers.

Les 4 classes ont fait une sortie à la caserne des pompiers, les CE1/CE2 le jeudi 2 juin, les CM1/CM2 le vendredi 3 juin et les maternelles + la classe de GS/ CP le mardi 28 juin. Chaque classe a visité la caserne, a pu s'essayer à la lance à incendie ou monter dans les différents véhicules. Une initiation aux premiers secours a été également prodiguée selon le niveau des enfants et chacun a pu repartir avec son diplôme de pompier en herbe.

### Un moment de convivialité.

Ensuite toute l'école a fait un pique-nique collectif le jeudi 30 juin sur Chassiers. Ils ont randonné dans la forêt chassiéroise pendant 45 mn avant de s'arrêter dans une clairière pour pique-niquer. Chacun a pu également construire ou améliorer les cabanes déjà présentes. Ils ont pu observer un fouloir rupestre également et pour terminer la journée tous ont pu déguster une bonne glace à l'eau.

### Un moment sportif.

La classe de CE1/CE2 a passé une journée au coin nature sur le thème des Highlands Games. Après des épreuves sportives le matin, ils se sont affrontés lors d'épreuves artistiques l'après-midi. Après ce moment convivial et sympathique, chaque enfant est reparti avec son diplôme de participation.

### Une visite à la ferme pédagogique.

La classe des maternelles et la classe de GS/ CP sont allés à Lussas le vendredi 1<sup>er</sup> juillet.

### Une fête de fin d'année.

La kermesse de l'école a eu lieu le samedi 18 juin sous un beau soleil et a enchanté tout le monde après deux ans d'absence. Chaque classe avait préparé un petit spectacle, un chant ou/et une danse et la classe des CM une pièce de théâtre. Toutes les classes sont montées ensemble sur la scène à la fin pour chanter "fais comme l'oiseau".



© Virginie Mathieu

## & en Val de Ligne

### Du nouveau pour les consignes de tri

Le changement des consignes de tri est en vigueur depuis le 1er juillet. Chaque foyer du SIDOMSA a reçu un courrier leur expliquant ce changement de consigne de tri.

### Le déploiement de la fibre optique démarre sur notre commune !

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire notamment la Communauté de communes du Val de Ligne, avec le soutien de l'État et de l'Europe, le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) vient d'être lancé sur notre commune. Une première phase d'études démarre avec le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services. Cette étape est la plus longue et la plus complexe du déploiement. Elle va durer entre 15 à 18 mois environ.

## brèves

### Des Cours de guitare

A partir de septembre à Chassiers,

cours de guitare Jazz, Blues, Rock !!!  
avec ou sans solfège, 18€ par cours de 40mn,  
le premier cours est offert



Après 10 années en tant que prof de guitare et co-fondateur de l'école « Jazzie Instinct » à Yverdon dans l'États (200 élèves en 2022), je vous propose de me rejoindre maintenant à Chassiers tout près de Largentière (Ardèche) pour poursuivre l'aventure.

Vous êtes débutant ou confirmé, jeune ou adulte (ou très adulte...) et à partir de la rentrée de septembre vous avez décidé d'apprendre ou de reprendre la guitare : je peux vous aider à progresser dans votre pratique instrumentale et acquérir une meilleure connaissance de la musique.

En utilisant le solfège ou les tablatures, avec à chaque cours un support PDF et un fichier MP3.

Contactez moi au 06.48.70.21.55  
[thierry.comba@gmail.com](mailto:thierry.comba@gmail.com)

JAZZIE INSTINCT

Pour mieux me connaître :  
FaceBook (Thierry Comba) et [www.jazzie-instinct.fr](http://www.jazzie-instinct.fr)

### Cours de Viniyoga

Les cours de Yoga sont proposés sur la commune à l'espace culturel le jeudi matin de 9h30 à 10h45. Il reste quelques places. Informations complémentaires au 06/12/97/68/50

### Cours Hatha-Yoga

Un autre cours de Yoga est proposé le mardi soir de 19h-20h30. Informations complémentaires au 06/86/11/16/65

### Un petit mot des commerçants

Depuis mi-septembre, une vente de pains et de pâtisseries est mise en place par "Douceur sauvage" sur la place de l'aire tous les dimanches matins de 8 heures à 12 heures. Le pizzeriaolo est présent, lui, tous les mardis soirs sur la place de l'aire. Le "Ver o tof" est bien évidemment toujours ouvert prêt à vous accueillir avec une nouvelle carte d'hiver sur place ou à emporter.

### CIMETIERE

### LES CONCESSIONS EN L'ÉTAT D'ABANDON REPRISES PAR LA MAIRIE

La municipalité de CHASSIERS engage une procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Il s'agit de répertorier les concessions représentant un risque pour la sécurité ou un défaut d'entretien. Cette procédure permet de garantir la sécurité des usagers, l'intégrité des concessions voisines, la mémoire des défunts et le bon état général du cimetière. Cette démarche s'étalera sur une année. La liste des concessions visées par cette procédure sera affichée à la porte du cimetière. Sur place, un écriteau est également apposé sur chaque concession identifiée comme abandonnée. Toute personne en mesure de fournir des informations sur les concessions est priée de contacter le secrétariat de mairie au 0475391116 ou par mail à [mairie.chassiers@orange.fr](mailto:mairie.chassiers@orange.fr)

# Vous avez dit travaux?

## Travaux en cours.

La construction des toilettes publiques, à côté de l'école avec accès pour personnes à mobilité réduite, a bien avancé. Cette construction permet aussi la mise en place d'un local pour l'école.

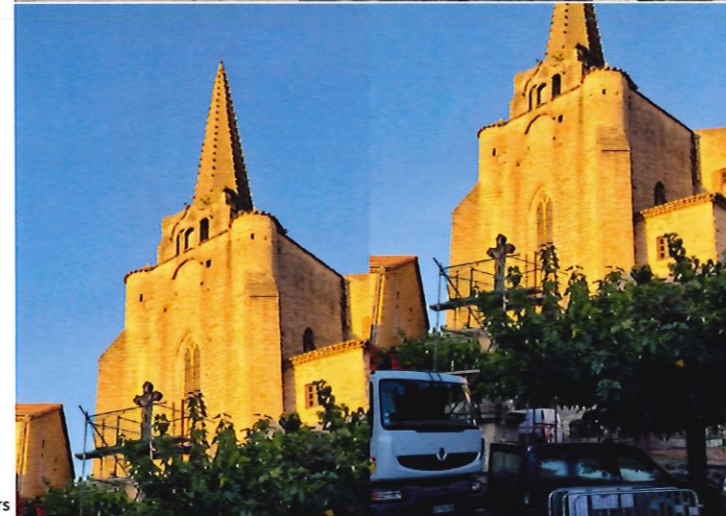
## Point d'étape sur la réfection des réseaux sur le projet centre bourg.

Après la rue de la Grand Font, sous la chapelle et la calade Saint Benoît, les équipes de l'entreprise Audouard travaillent dans la rue du Chalendar pour le renouvellement des conduites d'eau et d'assainissement et la création d'un réseau de récupération des eaux pluviales. Ils interviendront dans la foulée sur la place des Magnans, la ruelle Adrienne Bressac, la montée de la Vernade, la calade de la Lauze pour finir au niveau de l'école. Ces travaux sont nécessaires car les réseaux étaient très vétustes et les problèmes d'odeurs récurrents dans le village. Les travaux sont conjoints SEBA/Mairie, 370 658,69€ HT sont à charge du SEBA et 172 676,31€ HT à la charge de la mairie. Nous avons pu bénéficier dans le cadre de ces travaux d'une aide de l'agence de l'eau de 112 050€ HT. La réfection de la calade Saint Benoît en pierres sera réalisée courant novembre par l'entreprise Ardèche Clapas.

## ELAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Il est constaté sur le territoire de la commune, que les haies des propriétés, arbres ou arbustes qui bordent les routes communales, empiètent sur la voie publique. Ceci représente un danger pour la sécurité en entravant la circulation des véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Un arrêté municipal permanent en date du 20 avril 2011, arrêté N°2011\_15, rappelle les obligations de taille et d'égagement des propriétaires riverains. Il est consultable en mairie et sur le site internet [www.chassiers.fr](http://www.chassiers.fr).

©mairiechassiers



# ChASSIERS ACTU

numéro 42

octobre/novembre/décembre 2022



## agenda

### 27 novembre

#### Marché de Noël

Cette année le marché de Noël aura lieu de 10h à 18h. Des animations sont prévues tout le long de la journée.

### Déclarez vos ruches

Du 1er septembre au 31 décembre 2022  
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne:  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
Ceci est une obligation annuelle pour tout apiculteur.

### Permanence écrivaine publique

Une permanence se tient au CMS de Largentière, tous les mardis après-midi de 14H à 17H. Afin de fixer un rdv, les personnes doivent contacter le numéro du centre médico-social de Largentière au 04.75.39.29.50.

### Ramassage objets encombrants

Rappel des dates: le 04/11 et le 02/12  
Pour l'organisation de la tournée, il faudra appeler la mairie le matin au 04 75 39 11 16, du lundi au vendredi ou par mail [mairie.chassiers@orange.fr](mailto:mairie.chassiers@orange.fr) au moins 48 heures avant.

### Délivrance du permis de conduire

Désormais, les préfectures ne reçoivent plus de visiteurs pour un permis de conduire. Pour demander un titre de conduire, il faudra :

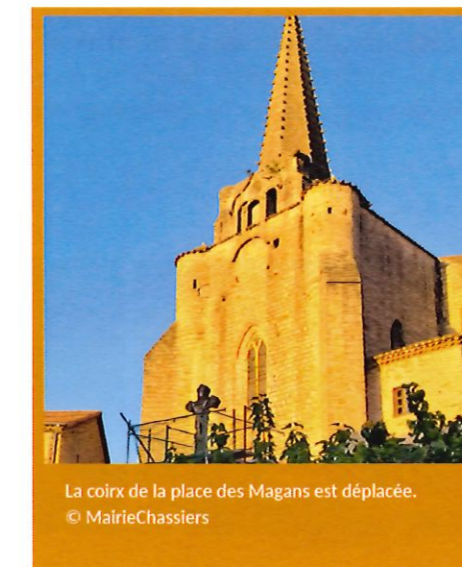
- Soit passer par une Auto école dans votre commune : Visitez le site officiel de l'Etat pour connaître les Auto-écoles labélisées autour de vous.
- Soit se connecter sur la plateforme en ligne de l'ANTS: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

## la parole à...

"Après un été caniculaire, les nombreux incendies, nous rappellent que le débroussaillage est une obligation, une sécurité pour vos biens et aussi une protection pour ceux qui luttent contre les feux. Face à ces risques la commune vient de finaliser son « Plan de sauvegarde ». C'est une obligation. Ce plan fixe les conduites à tenir en cas de situation d'urgence (incendie, inondation, canicule, séisme...)  
Les travaux d'assainissement et d'embellissement avancent. Nous sommes conscients du désagrément que cela entraîne, mais ils sont nécessaires pour la salubrité de notre village et pour le bon fonctionnement de la station d'épuration.  
N'oubliez pas de jeter un œil sur notre agenda, l'été est fini mais les manifestations continuent.

Hélène MOUTERDE  
Maire de Chassiers

## l'instantané



La colix de la place des Magans est déplacée.  
© MairieChassiers

**Chassiers ACTU**  
bulletin municipal de la commune de CHASSIERS  
N° 42 octobre/novembre/décembre 2022.

**Directrice de la Publication**  
Hélène MOUTERDE.  
**Comité de rédaction**  
C.Hernandez,  
G.Suerinck/M.Courthial  
**Ont collaboré à ce numéro:**  
Nicolas Charrier  
Virginie Mathieu

## Dernière info

### Noël des Aînés

La municipalité et les membres du CCAS organisent un moment convivial pour les fêtes de fin d'année pour les personnes de 70 ans et plus, domiciliées à CHASSIERS. Deux propositions sont faites, soit la participation au repas au restaurant du Lycée Hôtelier de LARGENTIERE, le mardi 13 décembre 2022, soit un colis. Un courrier est envoyé avec une réponse à donner avant le 15 novembre 2022. Au cas où vous n'auriez pas reçu cette information, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

## vie pratique

### Ramassage des déchets

**Ordures ménagères** = poubelles vertes vendredi matin toute l'année. Sortir les poubelles la veille au soir.

**Emballages recyclables** = poubelles jaunes mardi des semaines IMPAIRES

### Déchetterie du SIDOMSA

Du Lundi au Vendredi de 13h30 à 16h30 ; le samedi de 9h à 12h

### Recyclerie LES RECYCL'ARTS

A Uzer et Largentière. Collecte gratuite sur rdv. Infos sur [lesrecyclarts.fr](http://lesrecyclarts.fr)

Château de la Vernade  
1,Place Pardoën  
07110 CHASSIERS

04.75.39.11.16

[mairie.chassiers@orange.fr](mailto:mairie.chassiers@orange.fr)

[chassiers.fr](http://chassiers.fr)

